

Opinions

POUR NOUS ÉCRIRE : PAR LA POSTE : Le Nouvelliste, C.P. 668, Trois-Rivières G9A 5J6 > PAR COURRIEL : opinions@lenouvelliste.qc.ca

OPINIONS DES LECTEURS

L'accessibilité: une cause qui chemine

En réponse à la lettre d'Yvon Bertrand intitulée Il faut faire quelque chose publiée le 23 mai.

Depuis le début des années 2000, l'organisme BAIL-Mauricie travaille à sensibiliser les propriétaires de lieux publics de Trois-Rivières à l'importance de l'accessibilité universelle, une accessibilité pour tous, y compris les personnes handicapées. Depuis 2005, BAIL-Mauricie agit comme intermédiaire entre les organismes pour personnes handicapées et les personnes handicapées elles-mêmes et la Ville de Trois-Rivières dans le cadre du plan d'action pour l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées, plan d'action adopté annuellement par le conseil municipal, soit dit en passant.

Vous pouvez consulter les plans d'action sur le site Internet de la Ville de Trois-Rivières dans la section «Personnes handicapées».

On ne se rend pas compte que de rendre accessibles des locaux commerciaux aux personnes handicapées en facilite également l'accès à la population en général comme les nouveaux parents

avec poussette, le livreur avec un chariot de marchandises ou tout individu avec les bras chargés. Cela sans compter que la population est vieillissante et que de plus en plus de gens se déplacent avec des aides techniques quelconques.

Mais il faut savoir qu'au Québec il n'y a aucune aide financière, seulement des déductions d'impôt, pour aider à rendre accessibles la majorité des immeubles aux personnes handicapées. Il faut également tenir compte du

BAIL-Mauricie agit comme intermédiaire

fait que c'est encore plus difficile lorsqu'il s'agit de bâtiments classés historiques et qu'il arrive que certains immeubles soient carrément impossibles à rendre accessibles, surtout lorsqu'il s'agit de vieux bâtiments où l'espace est restreint, comme c'est le cas au centre-ville de Trois-Rivières.

Il est tout de même faux de prétendre qu'il n'y a rien de fait pour aider sur cet aspect du quoti-

dien des personnes handicapées. Depuis maintenant deux ans, la Ville de Trois-Rivières offre une aide financière (un pourcentage du coût des travaux) aux commerçants du territoire du centre-ville pour rendre leur établissement accessible, une première au Québec. Cinq commerces ont profité de cette aide en 2012 et le programme s'annonce encore des plus prometteurs pour 2013. Enfin, l'accessibilité de tous les commerces et lieux publics de Trois-Rivières, et même de la Mauricie, a été évaluée par des spécialistes de BAIL-Mauricie. Vous pouvez consulter le répertoire sur le site Internet de l'organisme www.bail-mauricie.com section «Guide d'accessibilité». Ce répertoire est mis à jour une à deux fois par année. Sur ce même site, dans la section «Services municipaux», vous verrez quelques-unes des actions faites par la Ville de Trois-Rivières, au niveau de l'intégration des personnes handicapées.

Judith Bastien, B.A.A.
Coordonnatrice
BAIL-Mauricie
et personne handicapée